



Travaux de renforcement de chaussée sur la Route départementale 38 entre Moncoutant-sur-Sèvre et Chanteloup

À partir du lundi 27 juillet, le Département des Deux-Sèvres va procéder à des travaux de rénovation de chaussée sur la Route départementale 38, depuis le lieu-dit Les Loges jusqu'à l'entrée d'agglomération de Chanteloup.

Pendant les travaux, la circulation sera interdite à tous les véhicules dans l'emprise du chantier. Une déviation sera mise en place pour les deux sens de circulation, via la RD 744 en direction de La Forêt-sur-Sèvre, puis la RD 938Ter en direction de Bressuire.

La circulation sera rétablie le mercredi 29 juillet 2026 en fin de journée.

Conseils de prudence :

- sur les itinéraires de déviation : adapter la vitesse à la configuration des voies et à l'importance du trafic ;
- à l'approche du chantier : réduire la vitesse et respecter les indications données par les panneaux de signalisation.

Le chiffre

168 000 €

Le coût des travaux pour rénover le tronçon de la RD38. La RD38 supporte un trafic journalier d'environ 2 950 véhicules dont 160 poids lourds

« **Entretenir notre réseau routier, c'est une priorité pour le Département afin de rendre les déplacements plus sûrs pour tous les usagers des Deux-Sèvres.** »

Coralie Dénoues,
Présidente du Département
des Deux-Sèvres